

ADHÉSION

ANNÉE 2016 – 2017

Syndicat Professionnel de l'Enseignement Libre Catholique

MONTANTS DES COTISATIONS					
<i>Indication du Coût réel avec déduction des impôts à payer (si régime du forfait)</i>					
PERSONNELS OGEC		Coût réel	ENSEIGNANTS		Coût réel
Non cadre :	55 €	18 €	Indice inférieur	à 381 :	70 € 23,7 €
Cadre :	88 €	29,8 €	Indice de	381 à 450 :	88 € 29,8 €
			Indice de	451 à 500 :	99 € 33,5 €
			Indice de	501 à 640 :	110 € 37,2 €
RETRAITÉS		Coût réel	Indice supérieur	à 640 :	120 € 40,6 €
Cotisation normale :	55 €	18 €	D.A., Suppléants, Mi-temps, C.P.A. Couple (2 ^{ème}), Congé (maternité, parental, maladie). cotisation (la plus basse)		60 € 20 €
Cotisation de soutien :	80 €	27 €	En chômage,		30 € 10 €

Cotisation valable pour l'année scolaire, soit du 1^{er} septembre 2016 au 31 août 2017.

Vous pouvez verser votre cotisation de 1 à 3 chèques échelonnés (Dater les chèques sur 2016 pour la déduction fiscale en 2017, dans le cas contraire les sommes seront réparties sur les deux années civiles).

- Vous recevrez le bulletin fédéral « **l'Éducateur Chrétien** » et « **Le Journal 83** »
- Vous bénéficierez d'une **protection juridique** avec notre contrat GMF : « Défense Pénale ».
- Vous recevrez le **justificatif de déduction fiscale** pour les impôts 2016 : **66% des sommes versées en 2016** seront déductibles de l'impôt à payer en 2017 (Inclure la totalité de la cotisation aux frais réels).
- Votre situation administrative sera informatisée pour un meilleur suivi : remplissez votre fiche de suivi de carrière, **avec votre adresse mail pour pouvoir communiquer rapidement.**

Établir le ou les chèques à l'ordre du : « SPELC 83 »

L' (les) envoyer, avec le suivi de carrière :

Au trésorier départemental :

Pierre NIGAY

588, Hameau des Février

83340 LE THORONET

p.nigay@spelc.fr

tél : 06 81 12 28 37

ou à la présidente départementale :

Geneviève BOISSIER

Rés. Nicolas, bât 11, Impasse du Nicolas

83210 LA FARLEDE

g.boissier@spelc.fr

tél : 06 62 42 73 78

